

## PROCÈS-VERBAL

de la réunion du Conseil d'Administration

du 1 avril 2019

### Présents :

Jean-Luc ESCALE, président  
Didier BRIOT, vice-président  
Bruno DAGRON, vice-président  
Marie Claire BERGUES, secrétaire  
Caroline MANSOURI-POULAIN, secrétaire adjointe  
Fabien ROGER, trésorier  
Astrid POTIER, membre

### Excusés :

Hervé CARLIER, vice-président  
Fabien DELMAS, vice-président  
Christine BASCOU, membre  
Dominique RIU, membre

La réunion a eu lieu dans les locaux du Pôle SESSAD APAJH11 à Narbonne de 9h30 à 12h.

### **Ordre du jour :**

#### **1. Approbation du procès-verbal du 15 février 2019**

#### **2. Points sur les adhésions 2019**

Au 1<sup>er</sup> avril, 19 services ont renvoyé leur bulletin d'adhésion : 3 dans l'Aude, 3 dans le Gard, 1 dans la Haute-Garonne, 6 dans l'Hérault, 1 dans le Lot, 2 dans la Lozère, 1 dans les Hautes-Pyrénées, 1 dans les Pyrénées-Orientales et 1 dans le Tarn.

2 SESSAD n'ont pas encore effectué leur règlement.

#### **3. Préparation de la journée de juin 2019**

- **Echanges sur la journée régionale organisée par l'URIOPSS**

Initialement prévue à l'automne, cette journée se déroulera le 7 mai 2019 à Carcassonne à l'Hôtel du Département sur la thématique de SERAFIN PH : « Des

nomenclatures de besoins et prestations à la réforme de la tarification : quels impacts pour les accompagnements de demain » (Cf. mail du 15 mars 2019).

Cela semble nous « couper l'herbe sous les pieds ».

Ce n'est pas forcément la même entrée. L'URIOPSS a une connotation technique. De notre côté, serons-nous aussi techniques ? Le public à qui s'adresse l'URIOPSS n'est pas le même que le nôtre. Nous, association des SESSAD, visons davantage les publics de terrain et des SESSAD.

Il nous faut cibler notre créneau, à savoir les professionnels de terrain qui vont intervenir, avec ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Nous pouvons être complémentaires car l'URIOPSS se centre davantage sur le modèle tarifaire (toute la matinée). Or, nous nous focalisons davantage sur le Projet Personnalisé, et donc nous pouvons fédérer un autre public.

Il faudrait que l'URIOPSS parle de nous (publicité !) pour introduire notre journée.

En tant qu'association, il faut que nous soyons présents à leur rencontre.

#### - Pré-programme

9h : Accueil convivial

9h30 : Intervention de Carole PEINTRE

11h15 : Table ronde avec Carole PEINTRE, ASH et MDPH (Mme Roumagnac) animée par Ludovic MARIOTTI de l'URIOPSS

12h : Echanges avec la salle

12h30 : Buffet dinatoire

14h : Interventions/témoignages de professionnels de terrain (animation par Bruno FOUCARD du CREAL-ORS) sur 3 thèmes :

- 1) Dispositif et référent de parcours (un Professionnel de SESSAD + référent Plan Accompagnement Global MDPH)
- 2) SERAFIN PH et fiches monographiques pour quel accompagnement ? (éducatrice, psychologue et/ou chef de service)
- 3) SERAFIN PH et Clinique et Projet Personnalisé (2 professionnels de SESSAD)

Il serait intéressant de savoir si des équipes ont travaillé sur « Comment on évalue un besoin ? » et « Comment on le met en place dans le Projet Personnalisé ? ». Pour cela, trouver des personnes qui ont commencé à mettre SERAFIN PH dans leur projet (Cf. Alexandre SAUVEPLANE, APSH30).

S'attendre à des discussions autour de la définition de l'acte, de la file active ... A aborder en introduction pour limiter car rien n'est vraiment défini. Ce n'est pas l'objet aujourd'hui ... Notre idée est d'avoir des outils pour identifier le besoin et y répondre. Autre idée : comment passer de quelque chose qui est intuitif à une culture d'évaluation?

Présence de représentants de l'ARS ?

Il nous faut avoir la certitude des interventions pour envoi du programme le 16 avril 2019.

#### 4. Points divers

L'ASEI souhaite être adhérente en tant qu'association car ils ont 11 SESSAD. Leur répondre que sur le principe nous sommes d'accord mais qu'à ce jour les statuts de notre association ne le permettent pas. Il nous faut l'inscrire dans les statuts de l'association, il faut sûrement un collège particulier, une représentation par une seule voix en Assemblée Générale. Il faudra décider d'un tarif.

Nous présenterons les nouveaux statuts à la prochaine Assemblée Générale prévue en septembre 2019.

La prochaine réunion du Conseil d'administration se déroulera le lundi 13 mai 2019 de 9h30 à 12h dans les locaux du SESSAD de l'Agathois à Florensac (12 avenue de Laval).

La secrétaire  
Marie Claire BERGUES



La secrétaire adjointe  
Caroline MANSOURI-POULAIN

